

Patrick Alexanian
Intervention lors de la remise des pétitions
pour le remboursement à 50% de la carte imagine'R.
Séance du vendredi 10 février 2012.

M. Le Président, si vous le permettez, je souhaiterais prendre la parole pour une intervention préliminaire aux débats.

Lors de la séance publique du 24 juin 2011, mon groupe a déposé un vœu pour demander le remboursement à 50% de la carte imagine'R pour les jeunes par le département des Hauts-de-Seine.

La majorité départementale a rejeté ce vœu. Ce vote illustre, une nouvelle fois, le peu de cas que vous faites des jeunes.

Aujourd'hui, nous venons en séance avec plus de 3000 pétitions, fruit d'une première campagne de signature, qui prouve que notre proposition est soutenue par de multiples organisations et par les jeunes de ce département.

M. Le Président, **tous les départements d'Ile-de-France** ont mis en place un dispositif d'aide pour financer la carte Imagine'R, en plus du tarif boursier mis en place avec le STIF.

- Le Val de Marne rembourse à 50% cette carte de transport pour tous les jeunes du département.
- Les Yvelines prennent en charge 149 € sur ce titre de transport pour tous les collégiens et lycéens de moins de 22 ans.
- L'Essonne prend en charge 50% de la carte imagine'R pour les collégiens et lycéens de moins de 21 ans.
- Le Val d'Oise prend en charge 50% de cette carte pour tous les jeunes de moins de 22 ans.
- La Seine et Marne 50% pour les collégiens et lycéens de moins de 22 ans.
- Et la Seine St Denis prend en charge 50% pour les collégiens boursiers et les bénéficiaires du quotient familial pour la demi-pension, et 25% pour tous les élèves de 3^{ème}.

Et le 92 ? Rien !

Les Hauts-de-Seine ont les moyens de mettre en place une telle mesure qui représente **12,8 millions € au maximum selon nos estimations, soit 0,64% de notre budget annuel.**

Un petit effort pour notre conseil général, mais une aide réelle et précieuse pour les milliers de jeunes des Hauts-de-Seine et leurs familles.

Un département qui s'offre le luxe, en clôturant ses comptes, de constater **1,4 millions € de dépenses en moins que prévu, et 16 millions € de recettes en plus**, ne peut refuser cette mesure de justice sociale.

Dans plusieurs rapports à propos desquels nous allons débattre aujourd'hui, est mis en avant l'importance de « *favoriser le lien social, la solidarité entre les générations et la lutte contre l'exclusion* » et de favoriser « *l'accès de tous aux différents domaines de la vie quotidienne* ».

Il faut manifestement vous aider à passer des paroles aux actes !

C'est ce que nous vous proposons de faire, avec les jeunes du département, les parents, les syndicats, les partis et les organisations de jeunesse qui nous soutiennent, **en vous remettant ces pétitions, M. le Président.**

Nous demandons que le conseil général des Hauts-de-Seine aide concrètement les milliers de jeunes à accéder au droit indispensable à la mobilité, pour profiter des offres de formations, d'éducatives, d'emplois, de loisirs, de sports et de culture qu'offre ce département.

Je vous demande donc de **présenter lors de la prochaine séance publique un rapport à ce sujet**, proposant une étude et un échéancier de la mise en œuvre du remboursement à 50% de la carte imagine'R dans ce département et de recevoir prochainement une délégation de signataires.

Merci.